

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher CM milk

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse:

Dr. Weigert (Schweiz) AG
General-Guisan-Strasse 6
CH-6300 Zug
No. de téléphone +41 (0) 41 229 40 10
No. Fax +41 (0) 41 229 40 13
www.drweigert.ch

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

Fabricant:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
www.drweigert.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse Telefon/téléphone: 145; www.toxi.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

| | |
|-------------------|------|
| Skin Corr. 1 | H314 |
| Eye Dam. 1 | H318 |
| Aquatic Chronic 3 | H412 |

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient acide phosphorique; acide lactique; chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.
Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

acide phosphorique

No. CAS 7664-38-2
No. EINECS 231-633-2
Numéro 01-2119485924-24

d'enregistrement

Concentration ≥ 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

| | |
|---------------|------|
| Mét. Corr. 1 | H290 |
| Skin Corr. 1B | H314 |
| Eye Dam. 1 | H318 |

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

| | | |
|---------------|------|------------------|
| Eye Irrit. 2 | H319 | $\geq 10 < 25$ % |
| Skin Corr. 1B | H314 | ≥ 25 % |
| Skin Irrit. 2 | H315 | $\geq 10 < 25$ % |

Annotations additionnelles:

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

acide lactique

No. CAS 79-33-4
No. EINECS 201-196-2
Numéro d'enregistrement 01-2119474164-39
Concentration ≥ 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Skin Corr. 1C H314
Eye Dam. 1 H318

agents de surface non ioniques

No. CAS 68439-51-0
Concentration ≥ 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Aquatic Chronic 3 H412

chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium

No. CAS 68424-85-1
No. EINECS 270-325-2
Numéro d'enregistrement 01-2119965180-41
Concentration ≥ 1 < 2,5 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302 Voie d'exposition: orale
Skin Corr. 1B H314
Eye Dam. 1 H318
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
Aquatic Acute 1 M = 10

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 12 Des liquides non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

acide phosphonique à ...%

| | | |
|------------------------------|------|-------------------|
| Liste | SUVA | |
| Type | MAK | |
| Valeur | 2 | mg/m ³ |
| Valeur limite à courte terme | 4 | mg/m ³ |

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; Lunge OAW Haut Auge; NIOSH OSHA

acide phosphonique à ...%

| | | |
|------------------------------|-------|-------------------|
| Liste | IOELV | |
| Type | IOELV | |
| Valeur | 1 | mg/m ³ |
| Valeur limite à courte terme | 2 | mg/m ³ |

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Filtre à particules P2

Protection des mains

| | | | |
|--|----------------------------------|------|-----|
| Gants résistant aux produits chimiques | | | |
| Utilisation | Contact permanent avec les mains | | |
| Matériau approprié | néoprène | | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,65 | mm |
| Temps de pénétration | > | 480 | min |
| Matériau approprié | nitrile | | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,4 | mm |

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

| | | | |
|---|----|--|-----|
| Temps de pénétration | > | 480 | min |
| Matériau approprié | | butyle | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,7 | mm |
| Temps de pénétration | > | 480 | min |
| Utilisation | | Contact de courte durée avec les mains | |
| Matériau approprié | | nitrile | |
| Épaisseur du gant | >= | 0,11 | mm |
| La protection des mains doit se conformer EN ISO 374. | | | |

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Liquide, limpide

Couleur bleu

Odeur caractéristique

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

inflammabilité

évaluation Non applicable

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Température d'inflammabilité

Remarque Non applicable

température de décomposition

Remarque
Remarque non déterminé

valeur pH

Valeur 1
température 20 °C

Viscosité

dynamique

Valeur < 50 mPa.s
température 20 °C

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Valeur 1,04 g/cm³
température 20 °C

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les lessives alcalines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE > 2000 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)
Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

acide phosphonique à ...%
Espèces rat

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

DL50 2600 mg/kg

agents de surface non ioniques

Espèces rat
DL50 > 2000 mg/kg
méthode 84/449, B.1 CEE

chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium

Espèces rat
DL50 env. 344 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

acide phosphonique à ...%

Espèces lapin
DL50 2740 mg/kg

agents de surface non ioniques

Espèces rat
DL50 > 5000 mg/kg

chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium

Espèces lapin
DL50 env. 3340 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

évaluation Corrosif
Remarque Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Corrosif
Remarque Les critères de classification sont remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

exposition répétée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

acide phosphonique à ...%

| | | | | |
|--------------------|------------------|---|--|------|
| Espèces | Gambusia affinis | | | |
| CL 50 | 138 | | | mg/l |
| Durée d'exposition | 96 | h | | |

agents de surface non ioniques

| | | | | |
|--------------------|-----------------------------|---|----|------|
| Espèces | guppy (Poecilia reticulata) | | | |
| CL 50 | 1 | à | 10 | mg/l |
| Durée d'exposition | 96 | h | | |
| méthode | OCDE 203 | | | |

chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium

| | | | | |
|--------------------|---------------------|---|--|------|
| Espèces | Pimephales promelas | | | |
| CL 50 | 0,28 | | | mg/l |
| Durée d'exposition | 96 | h | | |

chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium

| | | | | |
|--------------------|---------------------|---|--|------|
| Espèces | Pimephales promelas | | | |
| NOEC | 0,032 | | | mg/l |
| Durée d'exposition | 34 | d | | |

Toxicité pour les daphnies (Composants)

acide phosphonique à ...%

| | | | | |
|--------------------|---------------|---|--|------|
| Espèces | Daphnia magna | | | |
| CE50 | > 100 | | | mg/l |
| Durée d'exposition | 48 | h | | |
| méthode | OCDE 202 | | | |

agents de surface non ioniques

| | | | | |
|--------------------|---------------|---|----|------|
| Espèces | Daphnia magna | | | |
| CE50 | 1 | à | 10 | mg/l |
| Durée d'exposition | 48 | h | | |
| méthode | OCDE 202 | | | |

Toxicité pour les algues (Composants)

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

acide phosphonique à ...%

| | | |
|--------------------|-------------------------|------|
| Espèces | Scenedesmus subspicatus | |
| CE50 | > 100 | mg/l |
| Durée d'exposition | 72 | h |
| méthode | OCDE 201 | |

agents de surface non ioniques

| | | |
|--------------------|-------------------------|------|
| Espèces | Scenedesmus subspicatus | |
| CE50 | 1 à 10 | mg/l |
| Durée d'exposition | 72 | h |
| méthode | OCDE 201 | |

Toxicité pour les bactéries (Composants)

agents de surface non ioniques

| | | |
|---------|--------------------|------|
| Espèces | Pseudomonas putida | |
| CE 0 | > 100 | mg/l |
| méthode | OCDE 209 | |

chlorure d'alkyl(C12-C16)diméthylbenzylammonium

| | | |
|--------------------|--------------|------|
| Espèces | boue activée | |
| CE50 | 7,75 | mg/l |
| Durée d'exposition | 3 | h |

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)

agents de surface non ioniques

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

Code de déchets CEE 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Code de déchets CEE 15 01 02 emballages en matières plastiques

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Code de déchets CEE 15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | Transport terrestre ADR/RID | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|--|---|--|---|
| Code de restrictions en tunnels | E | | |
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification | 1760 | 1760 | 1760 |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (acide phosphorique, acide lactique) | CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (phosphoric acid, lactic acid) | CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (phosphoric acid, lactic acid) |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | 8 | 8 | 8 |
| Carte pour désignation du danger |  |  |  |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | III | III |
| Quantité limitée | 5 l | 5 l | |
| Les catégories de transport | 3 | | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | | no | |

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

5 % ou plus, mais moins de 15 %:

phosphates

moins de 5 %:

agents de surface non ioniques, agents de surface cationiques

COV

COV (CH) 0 %

COV (CE) 0 %

Autres réglementations

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1 H314

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Chronic 3 H412

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Met. Corr. 1 Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1 Corrosion cutanée, Catégorie 1

neodisher CM milk

Version: 4 / CH

remplace la version: 3 /
CH

Date de révision:
30.06.2022

Date d'impression
23.01.23

Skin Corr. 1B
Skin Corr. 1C

Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Corrosion cutanée, Catégorie 1C

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

IATA: International Air Transport Association

VOC: Volatile Organic Compound

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

SVHC: Substances of very high concern

MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)

IBC: Intermediate Bulk Container

CAS: Chemical Abstracts Service

ISO: International Organization for Standardization

OEL: Occupational exposure limit

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

UN: United Nations

IMO: International Maritime Organization

SUVA: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.